

MRC DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES
MUNICIPALES ET SCOLAIRES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique **JEUDI, LE 13 JUIN 2024** à compter de 10 heures de l'avant-midi, à la salle du Conseil de la MRC du Centre Administratif Bellechasse, 100, rue Mgr Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces montants n'aient été payés avant cette date.

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, des montants de taxes 2024 impayés sont inclus aux montants dûs, car lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible. Toutefois, le conseil d'une municipalité locale peut par règlement, prévoir que seul le montant du versement échu est exigible.

Le prix de l'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement, par le plus haut enchérisseur.

Étant donné qu'il y aura des dossiers qui se régleront au cours des prochaines semaines, cette liste sera régulièrement mise à jour. Elle pourra être consultée jusqu'au 13 juin 2024 sur le site internet de la MRC de Bellechasse à l'adresse www.mrcbellechasse.qc.ca.

◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BELLECHASSE

<u>Nom du propriétaire</u> CFD Autos inc.	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 276 686 Cadastre du Québec Municipalité d'Armagh
MONTANT DÛ : 1 617,92 \$	
<u>Nom du propriétaire</u> Succession Denis Bisson	<u>Description cadastrale</u> Lot : 3 929 764 Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland
MONTANT DÛ : 553,97 \$	
<u>Nom du propriétaire</u> Marie-Louise Laflamme	<u>Description cadastrale</u> Lot : 3 930 611 Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland
MONTANT DÛ : 1 772,40 \$	
<u>Nom du propriétaire</u> Frédéric Boutin-Trahan	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 129 166 Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon
MONTANT DÛ : 2 814,76 \$	
<u>Nom du propriétaire</u> Simon Raymond	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 128 751 Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon
MONTANT DÛ : 1 455,44 \$	

▶ ◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶

Certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessus et ils seront annoncés au moment de la vente (frais de publication journal et au bureau de la publicité des droits, frais de greffe).

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Modes de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant**
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Bellechasse, cartes débit et crédit**

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Bellechasse.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*.)

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse
Ce 11 juin 2024

Dominique Dufour, directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint